



# Certificat du notaire pour immatriculation voiture

Par **jpsi**, le **29/10/2009** à **15:14**

Bonjour,  
voici mon probleme  
faisant partie d'une succession j'ai demande au mois de juin une reunion de tous les heritiers  
devant le notaire  
il y avait 3 questions en cours  
vente d'un terrain  
vente de la voiture  
et especes laisses par la defunte  
le compromis de vente du terrain a ete signe le 10 juillet  
pour la voiture tous les heritiers etaient d'accord pour me la vendre(le notaire etait present)en  
tant que president de la reunion

au mois de septembre je lui demande de m'envoyer le certificat pour pouvoir immatriculer la  
voiture c'est alors qu'il me dit que la voiture ne faisant pas partie de la succession je dois  
demander par l'accord de tous les coheritiers  
qui eux ne se pressent pas a m'envoyer leurs accord

donc pouquoi me refuser ce certificat?  
que puis je faire ?

je vous remercie d'avance de m'eclairer sur ce probleme

salutations  
jps